

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Sulfate No.2**
- **Code du produit:** 00515231, 515230BT, 4515230BT, 515231BT, 4515231BT, 00515239
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Repr. 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.



GHS07

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
tétraborate de disodium, anhydre
acide borique
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Conseils de prudence**
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405 Garder sous clef.
- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 1)

* 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

- **Composants contribuant aux dangers:**

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 1330-43-4 EINECS: 215-540-4 Numéro index: 005-011-00-4 RTECS: ED4588000	tétraborate de disodium, anhydre	⚠ Repr. 1B, H360; ⚠ Eye Irrit. 2A, H319	50–60%
CAS: 9004-34-6 EINECS: 232-674-9 RTECS: FJ5691460	cellulose		25–35%
CAS: 10043-35-3 EINECS: 233-139-2 Numéro index: 005-007-00-2 RTECS: ED 4550000	acide borique	⚠ Repr. 1B, H360	0.1–≤2.5%

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après inhalation** :

Veiller à l'apport d'air frais

Consulter un médecin.

- **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Consulter un médecin.

- **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

- **après ingestion** :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Recourir à un traitement médical

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

irritation

résorption

après inhalation:

irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire

en cas d'ingestion:

état maladif

vomissement

diarrhée

En cas de résorption en grande quantité:

troubles cardio-vasculaires

fatigue

troubles du système nerveux central

ataxie (troubles de la coordination des mouvements)

spasmes

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

(suite page 3)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 2)

- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 - Porter un vêtement de protection totale
 - **Autres indications**
 - Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
 - Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Éviter le contact avec la substance.
 - Veiller à une aération suffisante
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Assurer une aération suffisante.
 - Recueillir par moyen mécanique.
 - Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - **Conseils pour une manipulation sans danger :** En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration
 - **Mesures d'hygiène :**
 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 - Conserver à part les vêtements de protection.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
 - **Indications concernant le stockage commun :** voir chapitre 10
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
 - Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués
 - Assurez-vous que personne ne manipule avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
 - Protéger contre les effets de la lumière
 - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
 - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 1330-43-4 tétraborate de disodium, anhydre

REL (USA)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³ anhydrous
TLV (USA)	Valeur momentanée: 6* mg/m ³ Valeur à long terme: 2* mg/m ³ *as inhalable fraction, A4

(suite page 4)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 3)

EL (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³ inorganic, inhalable
EL (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³ inorganique, inhalable
CAS: 9004-34-6 cellulose	
PEL (USA)	Valeur à long terme: 15* 5** mg/m ³ *total dust **respirable fraction
REL (USA)	Valeur à long terme: 10* 5** mg/m ³ *total dust **respirable fraction
TLV (USA)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
EL (Canada)	Valeur à long terme: 10* 3** mg/m ³ *total dust, **respirable fraction
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ paper fibre, total dust
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ paper fibre, poussières totales
CAS: 10043-35-3 acide borique	
TLV (USA)	Valeur momentanée: 6* mg/m ³ Valeur à long terme: 2* mg/m ³ *as inhalable fraction, A4
EL (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³ inorganic, inhalable
EV (Canada)	Valeur momentanée: 6 mg/m ³ Valeur à long terme: 2 mg/m ³ inorganique, inhalable

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique**:
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel** :
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.
- **Protection respiratoire** :
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre P3
- **Protection des mains** :
Gants de protection.
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** :
Lunettes de protection
Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).

(suite page 5)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 4)

- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:	
· Forme / État physique :	Tablettes
· Couleur :	rose
· Odeur :	inodore
· Seuil olfactif:	Non applicable.
· valeur du pH à 20°C (68°F):	9.2
· Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz) :	Ce produit n'est pas inflammable.
· Température d'inflammation :	Sans objet (solide).
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Sans objet (solide).
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Sans objet (solide).
· Densité :	Non déterminé.
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s):	
l'eau :	Partiellement insoluble.
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Sans objet (mélange).
· Viscosité :	Non applicable.
· cinématique :	Sans objet (solide).
· Autres informations	
· Teneur en substances solides :	100 %

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux acides
Réactions aux agents d'oxydation puissants
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(MIX)) - Méthode de calcul :

Inhalatoire	GHS ATE _(MIX)	55.6 mg/l/4h (rat)
-------------	--------------------------	--------------------

(suite page 6)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 5)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
CAS: 9004-34-6 cellulose		
Oral	LD50.	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (lapin) (RTECS, limit test)
Inhalatoire	LC50/4h	>5.8 mg/l /4h (rat)
CAS: 10043-35-3 acide borique		
Oral	LD50	2660 mg/kg (rat) (OECD 401) (GESTIS, ECHA registrant)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (ECHA, registrant: no deaths occurred.)
	LD ₀	1500 mg/kg (child) (MERCK)
	NOAEL	9.6 mg/kg (rat) (NTP)

· Effet primaire d'irritation :

- **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.

· Informations sur les composants :		
CAS: 1330-43-4 tétraborate de disodium, anhydre		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation) (Registrant, ECHA, Sodium tetraborate pentahydrate)
Effet d'irritation des yeux	OECD 492	(lapin: irritation) (Registrant, ECHA, Sodium tetraborate pentahydrate)
CAS: 9004-34-6 cellulose		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 492	(lapin : pas irritation)
CAS: 10043-35-3 acide borique		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation) (Registrant, ECHA)
Effet d'irritation des yeux	OECD 492	(lapin : irritation légère) (IUCLID)

- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :		
CAS: 9004-34-6 cellulose		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)
CAS: 10043-35-3 acide borique		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif)

· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)
Aucun des composants n'est compris.

· NTP (Programme National de Toxicologie)
Aucun des composants n'est compris.

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)
Aucun des composants n'est compris.

- **Other information:** Voir chapitre 8/15

- **Synergique produits:** non disponible

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Les indications suivantes concernent au mélange :
Repr. 1B

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

(suite page 7)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les composants :**
CAS 10043-35-3: Evaluation de la cancérogénèse selon NTP: négatif chez l'animal
CAS 1330-43-4 Borax :
Toxicité pour la reproduction :
De nombreuses études sur différentes espèces ont été réalisées avec de l'acide borique et des borates. Il en a été conclu que la toxicité pour la reproduction semble être l'effet critique.
Mutagénicité :
Les borates et l'acide borique n'ont montré aucun effet génotoxique dans une série d'investigations microbiologiques et de tests sur des préparations cellulaires qui ont été réalisés jusqu'à présent, ainsi que dans un test in-vivo.
Cancérogénicité :
Une étude antérieure de cancérogénicité sur des rats et des souris avec de l'acide borique (application orale) n'a donné aucune indication d'un potentiel cancérogène de l'acide borique ou des borates.
OECD 414: Essai de tératogénicité
OECD 473: Essai de mutagénicité
OECD 471, 474, 476, 487: Essai de mutagénicité sur les cellules germinales

CAS: 10043-35-3 acide borique

OECD 471	(négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)
OECD 476	(négatif) (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) (mouse lymphoma test)
OECD 414	(négatif) (oral, rat) (ECHA, registrant: no evidence of developmental toxicity up to 55 mg/kg bw. At 76 mg/kg bw there was reduced fetal bodyweight, short and wavy ribs, and these effects disappeared during the postnatal period.)
OECD 474	(négatif) (in vivo, mice)

- **Indications toxicologiques complémentaires :**
CAS 1330-43-4/ 10043-35-3 : Absorption: le tractus gastro-intestinal, les muqueuses
Acide borique / borate peut causer des changements dans le développement humain, basé sur des données publiées, par un dosage beaucoup plus supérieur à lequel qui pourrait se trouver en inhalant de la poussière au zone de travail.

CAS: 10043-35-3 acide borique

·	(source : GESTIS) Principaux effets toxiques : Aigu : Légèrement irritant pour les yeux et la peau ; troubles gastro-intestinaux, effets sur le SNC et (ultérieurement) lésions cutanées après une intoxication massive Chronique : Irritation des muqueuses suite à une exposition par inhalation, effets sur le tractus gastro-intestinal et le SNC Informations complémentaires (Merck): Toxicité rapportée pour les borates chez l'homme : l'ingestion ou l'absorption peut provoquer des nausées, des vomissements, des diarrhées, des crampes abdominales, des lésions andérythémateuses de la peau et des muqueuses. Les autres symptômes incluent : collapsus circulatoire, tachycardie, cyanose, délire, convulsions et coma. Des décès ont été signalés chez des nourrissons de moins de 5 grammes et chez des adultes de 5 à 20 grammes. Foie - Irrégularités - Basé sur des preuves humaines
---	--

- **Autres informations** D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

CAS: 1330-43-4 tétraborate de disodium, anhydre

LC50	1085–1402 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
IC50	158 mg/l/96 h (Desmodesmus subspicatus) (IUCLID)

(suite page 8)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 7)

LC50	340 mg/l/96h (poisson) (IUCLID)
CAS: 10043-35-3 acide borique	
EC50	133 mg/l/48h (Daphnia magna) (ECOTOX)
LC50	50–100 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (ECOTOX)
· Toxicité sur les bactéries:	
CAS: 1330-43-4 tétraborate de disodium, anhydre	
EC5	1.3 mg/l (Entosiphon sulcatum) (72h)
· Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.	
· Potentiel de bioaccumulation Pow = coefficient de partage octanol/eau log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.	
CAS: 10043-35-3 acide borique	
log Pow	-1.09 (.) (OECD 107, 22°C) (Merck)
· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.	
· Autres effets néfastes Une pénétration dans l'environnement est à éviter.	

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

* 14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

 US-F
 (suite page 9)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 8)

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)

Aucun des composants n'est compris.

· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· Hazardous Air Pollutants

Aucun des composants n'est compris.

· Proposition 65

· Produits chimiques connus et peuvent causer:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:

Aucun des composants n'est compris.

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:

Aucun des composants n'est compris.

· New Jersey Right-to-Know List:

CAS: 9004-34-6 | cellulose

· New Jersey Special Hazardous Substance List:

Aucun des composants n'est compris.

· Pennsylvania Right-to-Know List:

CAS: 1330-43-4 | tétraborate de disodium, anhydre

CAS: 9004-34-6 | cellulose

· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:

Aucun des composants n'est compris.

· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)

CAS: 1330-43-4 | tétraborate de disodium, anhydre

I (oral)

CAS: 10043-35-3 | acide borique

I (oral)

· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)

Aucun des composants n'est compris.

· Indications sur les restrictions de travail :

Respectez les réglementations nationales, le cas échéant :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

- Restriction de l'utilisation recommandée. Utilisation industrielle seulement

- Numéro de version / date de révision : 32 / 04/23/2024

(suite page 10)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 04/24/2024

Numéro de version 32

Révision: 04/23/2024

Nom du produit: Sulfate No.2

(suite de la page 9)

· Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
 STOT: specific target organ toxicity
 SE: single exposure
 RE: repeated exposure
 EC50: half maximal effective concentration
 IC50: half maximal inhibitory concentration
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
 ACGIH[®] - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 •A1 - Confirmed human carcinogen
 •A2 - Suspected human carcinogen
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen
 IARC - International Agency for Research on Cancer
 •Group 1 - Carcinogenic to humans
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
 •Group K - Known to be Human Carcinogens
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety
 OSHA: Occupational Safety & Health
 Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A
 Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

· Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabriquant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>
 GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)
 IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)
 RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)
 NTP (Programme National de Toxicologie)

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

US-F